

PAR COURRIER ÉLECTRONIQUE

Québec, le 6 avril 2020

AUX PRÉSIDENTES, PRÉSIDENTS, DIRECTRICES GÉNÉRALES, DIRECTEURS  
GÉNÉRAUX DES ORDRES PROFESSIONNELS DU DOMAINE DE LA SANTÉ ET  
DES RELATIONS HUMAINES

Mesdames,  
Messieurs,

Le gouvernement du Québec a annoncé hier, lors de la conférence de presse quotidienne du premier ministre, la mise sur pied de mesures d'aide destinées aux petites et moyennes entreprises du Québec.

Les mesures annoncées par le ministre de l'Économie et de l'Innovation sont administrées par différentes organisations. Étant donné que plusieurs ordres professionnels des domaines de la santé et des services sociaux ont des membres qui opèrent une clinique ou une entreprise liée à leur profession, des mesures pourraient s'appliquer à ceux-ci en cas de besoin.

Nous avons le plaisir de vous informer qu'à compter d'aujourd'hui, vos membres concernés peuvent obtenir les renseignements nécessaires auprès d'Investissement Québec au 1 844 474-6367 qui sera en mesure de les orienter vers la meilleure mesure en fonction des besoins. Nous vous laissons le soin de transmettre l'information à vos membres selon vos mécanismes habituels.

Veillez agréer, Mesdames, Messieurs, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

Le sous-ministre,



Yvan Gendron

N/Réf. : 20-MS-02502-45